Image not found or type unknown

A quel age ma retraite à taux plein ?

Par **zozo13**, le **07/03/2012** à **16:52**

Bonjour,

Né en 1967, j'ai 44 ans (45 ans en juillet) et j'ai commencé à travailler en tant qu'apprenti dès l'age de 16 ans.

Je suis actuellement cadre commercial depuis plus de 10 ans.
Et travaille en tant que VRP en cotisant à la retraite complémentaire IRPVRP depuis 23 années au total.

Ma question:
A quel age age je pourrai prétendre à ma retraite à taux plein ?
Si je la prends avant, quels sont les incovénients ?

Merci pour vos réponses et conseils.

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/03/2012** à **18:10**

Bonjour,
Je vous conseillerais de vous rapprocher de l'assurance retraite...

Par **zozo13**, le **07/03/2012** à **18:16**

Oui pour la complémentaire...

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/03/2012** à **19:02**

Ben pour la complémentaire, vous pouvez vous en rapprocher également de la dernière mais souvent l'une ne vas pas sans l'autre...

Par **zozo13**, le **07/03/2012** à **20:14**

Je pensais que sur ce forum je pouvais avoir cette réponse !
Notamment pour ceux qui comme moi sont nés en 1967, à quel age il povaient prétendre à la retraite à taux plein ?

Cdt

Par **P.M.**, le **07/03/2012** à **20:30**

Vous connaissez sans doute la complexité des textes et vouloir traiter un dossier sans même l'avoir en main et alors que des specialistes peuvent le faire beaucoup plus facilement me paraîtrait hasardeux...
Par ailleurs, vous êtes sur un forum en Droit du Travail et les textes applicables en matière de retraite ne sont pas ceux du Code du même nom mais essentiellement de celui de la Sécurité Sociale...
Je vous ai proposé un site où vous pourriez avoir un certain nombre d'informations et même faire des simulations...

Par **annie75**, le **07/04/2012** à **10:43**

salut tout le monde!! c'est toujours aussi ambigu lorsqu'il s'agit de retraite complémentaire, heureusement qu'il y'a le net pour répondre à toutes nos questions!! je vous posterai une adresse utile sur le cumul des trimestres dès que je le retrouve ;)

Par **annie75**, le **13/04/2012** à **11:35**

salut! enfin voici un article qui m'a été d'une aide précieuse pour bien assimiler les nouvelles réformes ,le staut d'auto entrepreneur et les fameux cesu !! j'espère qu'il en sera de meme pour vous ;) [http://seniorsavotreservice.com/conseils-pratiques-CESU-cumul-emploi-retraite-cheque-services-domicile-senior.htm]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés